

## ASSEMBLEE DE CORSE

---

### DELIBERATION N° 11/126 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE PORTANT ADOPTION D'UNE MOTION RELATIVE AUX DOTATIONS BUDGETAIRES DANS LE SECTEUR SANITAIRE ET MEDICO-SOCIAL

---

SEANCE DU 27 MAI 2011

L'An deux mille onze et le vingt-sept mai, l'Assemblée de Corse, régulièrement convoquée s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Dominique BUCCHINI, Président de l'Assemblée de Corse.

#### **ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.**

ANGELINI Jean-Christophe, BARTOLI Marie-France, BASTELICA Etienne, BEDU-PASQUALAGGI Diane, BENEDETTI Paul-Félix, BIANCUCCI Jean, BUCCHINI Dominique, CASALTA Laetitia, CASTELLANI Michel, CASTELLANI Pascaline, CASTELLI Yannick, CHAUBON Pierre, DONSIMONI-CALENDINI Simone, FEDI Marie-Jeanne, FERRI-PISANI Rosy, GIACOMETTI Josepha, GIOVANNINI Fabienne, GUERRINI Christine, HOUEMER Marie-Paule, LACAVE Mattea, LUCCIONI Jean-Baptiste, LUCIANI Xavier, MARTELLI Benoîte, MOSCONI François, NICOLAI Marc-Antoine, NIELLINI Annonciade, NIVAGGIONI Nadine, ORSINI Antoine, PANUNZI Jean-Jacques, de ROCCA SERRA Camille, SANTINI Ange, SANTONI-BRUNELLI Marie-Antoinette, SCIARETTI Véronique, SIMONPIETRI Agnès, STEFANI Michel, TALAMONI Jean-Guy, TATTI François, VALENTINI Marie-Hélène, VANNI Hyacinthe

#### **ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :**

Mme BIANCARELLI Viviane à M. STEFANI Michel  
Mme COLONNA Christine à M. BIANCUCCI Jean  
M. FEDERICI Balthazar à Mme VALENTINI Marie-Hélène  
M. FRANCISCI Marcel à M. PANUNZI Jean-Jacques  
Mme GRIMALDI Stéphanie à Mme GUERRINI Christine  
Mme NATALI Anne-Marie à M. de ROCCA SERRA Camille  
M. ORSUCCI Jean-Charles à Mme BARTOLI Marie-France  
Mme RISTERUCCI Josette à Mme FEDI Marie-Jeanne  
Mme RUGGERI Nathalie à M. SANTINI Ange  
M. SIMEONI Gilles à Mme LACAVE Mattea  
M. SINDALI Antoine à Mme SANTONI-BRUNELLI Marie-Antoinette  
M. SUZZONI Etienne à Mme BEDU-PASQUALAGGI Diane.

#### **L'ASSEMBLEE DE CORSE**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, Titre II, Livre IV, IV<sup>ème</sup> partie,

**VU** le règlement intérieur de l'Assemblée de Corse visé en son article 56,

**VU** la motion déposée par Mme Josette RISTERUCCI au nom du groupe « Elu(e)s Communistes et Citoyens du Front de Gauche »,

### **APRES EN AVOIR DELIBERE**

#### **ARTICLE PREMIER :**

**ADOpte**, à l'unanimité, la motion dont la teneur suit :

« **CONSIDERANT** la situation financière dégradée des hôpitaux publics de la région,

**CONSIDERANT** que le handicap de l'insularité et ses surcoûts ne sont pas pris en compte à la hauteur des besoins,

**CONSIDERANT** le vote unanime de l'Assemblée de Corse par délibération n° 07/074 AC du 30 mars 2007 demandant un coefficient correcteur géographique à 15 %,

**CONSIDERANT** que le retard structurel tant en investissement qu'en fonctionnement des établissements de santé et médico-sociaux n'a jamais été véritablement évalué,

**CONSIDERANT** que le Projet Régional de Santé présenté par l'Agence Régionale de Santé de la Corse ne permet pas ce rattrapage, car ne présente aucun engagement financier mais au contraire des contraintes budgétaires de restrictions de dépenses de santé,

### **L'ASSEMBLEE DE CORSE**

**DEMANDE** à Monsieur le Ministre de la Santé d'établir dans les meilleurs délais un état réel des structures sanitaires et médico-sociales, d'évaluer les besoins en terme de santé de la population de la région, de tenir compte des deux millions de touristes accueillis par an.

**DEMANDE** que des dotations financières pérennes soient attribuées à la région dans le cadre des missions d'intérêt général et de compensation du handicap de l'insularité, la tarification à l'activité ne couvrant pas les dépenses de santé des établissements.

**DEMANDE** l'arrêt de tout projet de régulation unique des SAMU de Corse-du-Sud et de Haute-Corse, de nuit comme de jour ».

#### **ARTICLE 2 :**

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité Territoriale de Corse.

AJACCIO, le 27 mai 2011

Le Président de l'Assemblée de Corse,  
Dominique BUCCHINI